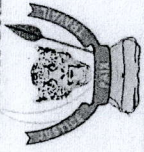


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 210/2023

A L'IMPRIMERIE RALPH SERVICE PRINT

Après avoir reçu le contrat du marché n° 03/MINEPST/CABMIN/SG/80/CGPMP/2023, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST), pour un montant total hors taxe de dollars américains un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille huit cent dix-sept, dix centimes (USD 1 485 817,10) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains dix mille quatre cent, septante-deux centimes (USD 10 400,72).

Fait à Kinshasa, le 27/11/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général
Benoît Keliobaf Kalembe



Secau de l'Etablissement